REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 29 septembre 2026

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire de la République et canton de Genève et du SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents)

Foron du Chablais genevois: la France et la Suisse inaugurent ensemble la renaturation de la confluence du Foron avec l'Arve

La coopération transfrontalière autour de l'eau connaît une nouvelle concrétisation avec l'inauguration ce jour de la renaturation de la confluence du Foron avec l'Arve sur 750 mètres, en présence des autorités cantonales et françaises. Long de 20 km, le Foron du Chablais genevois prend sa source sur les flancs du massif des Voirons avant de se jeter dans l'Arve à Thônex/Gaillard. Sur ses 8 derniers kilomètres, la rivière fait office de frontière naturelle franco-suisse.

M. Nicolas Walder, conseiller d'Etat chargé du département du territoire (DT), Mme Aline Watt-Chevallier, présidente du SM3A, M. Antoine Blouin, maire de Gaillard, M. Florent Wünsche, M. Nicolas Mourlon, directeur général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, et M. Martial Saddier, président du département de la Haute-Savoie, ont procédé au couper du lierre symbolique, sur la passerelle transfrontalière surplombant le cours d'eau. Ce chantier d'une durée d'un an et demi a été mené de concert de part et d'autre du cours d'eau.

Lancés en 2025, les travaux de renaturation et de sécurisation contre les crues du Foron du Chablais genevois, à sa confluence avec l'Arve, sont désormais achevés. Ces 750 mètres linéaires complètent les secteurs précédemment renaturés sur plus de 5 km, du parc d'Ambilly, de la Martinière et de Ville-la-Grand. Ces itinéraires permettent de se rendre aux centres de Ville-la-Grand et d'Ambilly depuis la voie verte transfrontalière.

Lutter contre les crues et assurer la sécurité des biens et des personnes

La rivière dispose aujourd'hui de davantage d'espace et ses berges sont favorables à la biodiversité. La sécurisation du secteur avec un lit fortement élargi garantit une meilleure réponse aux crues et aux risques d'inondation dans ce dernier secteur avant que le Foron ne se jette dans l'Arve.

Les berges ont été réalisées en combinant des enrochements et des plantations végétales. L'ensemble redonne sa cohérence au système de protection de la plaine maraîchère, sans limiter le rôle de champ d'expansion des crues majeures de l'Arve. L'exutoire de la station d'épuration d'Ocybèle a été déplacé, ce qui redonne au Foron un espace de liberté supplémentaire au niveau de la confluence. Ce déplacement a été mené en concertation avec Annemasse Agglomération, le traitement commun des micropolluants entre les STEP d'Ocybèle (France) et Villette (Suisse) étant effectif depuis 2024. Il résulte d'un partenariat

entre l'Etat de Genève, Annemasse Agglo et les Services industriels de Genève afin de gérer durablement l'eau et préserver l'environnement du bassin genevois.

Valoriser la qualité biologique des lieux, renforcer la végétation

Des bancs de graviers, des bras morts, des zones d'eau calme ainsi que les berges redessinées offrent plus d'espace pour la faune terrestre et aquatique, tout en diversifiant les écoulements naturels vers le cours d'eau. Des espèces indigènes d'arbres (saules, aulnes) ont été plantées et des graines locales ensemencées. Le potentiel de végétalisation de la zone est grandement amélioré, avec la présence recensée de variétés botaniques rares sur le site. De plus, 4000 m³ de matériaux ont été traités par criblage-concassage pour éliminer les espèces exotiques envahissantes.

L'espace renaturé forme désormais un corridor biologique sans frontière, propice au déplacement de la faune comme à la promenade des habitants des deux pays. Une nouvelle passerelle piétonne vient enrichir les cheminements doux du site, symbole de ces liens tissés entre les deux rives.

Une coopération transfrontalière exemplaire, un financement conjoint

Une démarche intégrée de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) a été conduite sur ce projet. Elle intègre le SM3A, le canton de Genève, ainsi que les communes de Thônex et de Gaillard. Un processus de concertation a été mené avec les propriétaires du secteur et les associations locales.

Le montant des travaux en rivière s'élève à 4 460 000 € HT, soit 4 200 000 francs, financièrement supportés pour moitié entre les deux pays. La partie française est soutenue par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse dans le cadre du contrat eau et climat et par le département de la Haute-Savoie dans le cadre du contrat Haute-Savoie nature; le reste à charge est solidairement supporté par l'ensemble de la population du bassin versant de l'Arve via la taxe GEMAPI. La contribution financière suisse est portée à parts égales par l'Etat de Genève et la Confédération helvétique.

Télécharger le dossier de presse

Pour toute information complémentaire:

- *République et canton de Genève: M. Kim Ehrensperger, chef de secteur - renaturation des cours d'eau, office cantonal de l'eau, DT, T. +41 22 546 74 53.*
- *SM3A: médias: Mme Amalia Carreira, T. +33 6 45 08 36 68; technique: Mme Mélanie Barber, T. + 33 6 70 84 13 51.*